Read ; la comtesse de Laugier-Villars, miss Livingstone ; la baronne de Courval, miss Ray ; la princesse Poniatowska, la comtesse de la Forest-Divonne, Mme de Pélanne, Mme de Faramond de Lafajolle et tant d'autres encore ! En Angleterre, les Américaines ayant fait souche dans la pairie ne se comptent plus : lady Curzon, la femme du vice-roi des Indes et lord des *Cinq-Ports*, la duchesse de Marlborough, la duchesse de Manchester, et., etc.

Parmi les héritières américaines en expectative, il y a miss Margerie Gould et sa sœur Vivian, qui n'ont encore qu'onze et treize ans. Miss Gladys Vanderbilt, la dernière fille de M. Cornélius Vanderbilt a seize ans et aura une cinquantaine de millions en dot ; aussi sa beauté et sa grâce font-elles l'objet de toutes les conversations. Miss Dorothy Whitney, qui vient de perdre son père, comptera, lors de sa majorité, dans deux ans, trente-sept millions pour sa part d'héritage. La petite Margaret Carnegie, fille idolâtrée du roi des métaux, du philanthrope Andrew Carnegie, n'est pas sans exercer déjà une fascination sur bien des mères de jeunes ducs anglais et français.

D'autres noms : Roosevelt, Cleveland, Hamersley, Rockefeller, sont prononcés dans certain château d'outre-Manche, dont le propriétaire, sur les conseils de sa femme, une duchesse fort avisée, fait en ce moment une tournée d'observations et d'impressions aux Etats-Unis.

Les journaux indiscrets de New-York prétendent qu'il vient voir et prévoir quelle est la jeune héritière de la cinquième avenue digne de faire le bonheur de son fils de dix-sept ans et de ceindre la couronne fermée.

T.-P.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

Une adresse au Pape

Loire-Inférieure. — 22 conseillers, sur 45, que compte le Conseil, ont signé l'adresse suivante qu'ils ont envoyée au Pape Pie X.

Les conseillers généraux catholiques de la Loire-Inférieure, réunis hors session, protestent de leur fidélité et de leur attachement respectueux au Saint-Siège et invitent leur président à en transmettre l'hommage au pape Pie X.

M. de Dion, député nationaliste, n'est pas parmi les signataires.

L'incident Doumer

Aisne. — Nous avons reproduit, hier, une dépêche de Laon à l'*Agence Havas*, relatant l'incident auquel a donné lieu le dépôt par M. Ringuier d'une adresse de félicitations au Ministère. Le *Temps* reçoit à ce sujet de Laon les renseignements suivants :

M. Ringuier, conseiller général socialiste, a retiré le vœu félicitant le gouvernement, en présence de la réprobation unanime que ses paroles avaient rencontrée dans le Conseil. Mais, à l'encontre de ce qui a été dit, il n'a pas pu obtenir que ce vœu soit signé hors séance.

Les conseillers républicains ministériels ont rédigé une adresse d'approbation « à la politique du gouvernement », à laquelle était jointe une note disant qu'ils s'étaient refusés à s'associer au vœu de M. Ringuier, à cause des attaques contre M. Doumer dont il en avait accompagné la présentation. L'adresse d'approbation a reçu vingt signatures, et non douze, sur trente-sept membres que compte le Conseil.

Les questions religieuses

Maine-et-Loire. — M. de Rocheboüet lit un décret annulant la décision prise par le Conseil général de faire placer le crucifix du Tribunal dans la salle des séances du Conseil général. Le rapporteur invite le Préfet à s'entendre avec l'évêque d'Angers pour que ce christ soit placé dans la cathédrale.

Voici quelques détails sur la discussion relative au vœu adopté par le Conseil général demandant le rétablissement de nos relations avec le Vatican.

M. de la Guillonnière avait déposé ce vœu. Le préfet, M. de Joly demande au Conseil de passer outre, le vœu déposé ayant un caractère politique.

M. Blachez fait alors observer que dans l'Yonne et dans d'autres départements, les Conseils généraux ont félicité, avec l'assentiment complaisant des Préfets, M. Combes, d'avoir rompu avec le St-Siège. C'étaient bien là aussi des vœux politiques.

La question préalable réclamée par le Préfet est repoussée à l'unanimité, moins une voix.

M. A. Monprofit s'élève contre le procédé administratif qui prétend empêcher les conseillers d'exprimer leurs opinions quand elles sont hostiles au Ministère, alors qu'on leur laisse tout dire et tout faire quand ils sont pour M. Combes.

Le vœu est adopté, moins un vote hostile.

Charente. — 16 conseillers républicains, réunis hors séance, parmi lesquels M. Babaud-Lacroze et Mulac, députés, ont voté une adresse au gouvernement « approuvant l'énergique revendication des droits imprescriptibles de la société civile et de l'Etat laïque français contre les prétentions inadmissibles du Vatican ».

Le Conseil compte 29 membres.

Cher. — Le Conseil a émis le vœu que le Parlement vote une loi enlevant aux congréganistes sécularisés le droit d'enseigner.

Malgré l'opposition, pour des raisons financières, de M. Pauliat, sénateur ministériel, la laïcisation immédiate de tous les établissements hospitaliers du département, a été votée.

Un vœu réclamant la même mesure dans tous les services de l'Etat, a été adopté.

Vendée. — M. Bourgeois, député, fait adopter un vœu tendant à la remise des christs enlevés des prétoires aux prêtres des chefs-lieux.

Le Conseil repousse une proposition tendant à ce que toutes les croix bordant les routes et chemins de Vendée soient enlevées pour être placées dans les églises.

Vœux divers

Côtes-du-Nord. — Le conseil a émis le vœu que le gouvernement fasse diligence auprès du Parlement pour obtenir le vote de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

Ille-et-Vilaine. — M. Le Hérissé, député, attaque vivement le gouvernement, au sujet d'une subvention de 300,000 fr., promise par le gouvernement aux hospices de Rennes et à prélever sur les bénéfices du pari mutuel. D'après M. Le Hérissé et M. le sénateur Pinault, le gouvernement n'aurait versé qu'une partie de la somme promise. Le premier de ces orateurs reproche à M. Combes de jeter l'argent par les fenêtres quand il s'agit de donner satisfaction à ses amis politiques et de refuser le versement de ce qui est légitimement dû à la municipalité rennaise, parce que le chef de cette municipalité, M. le sénateur Pinault, un ancien 363, n'est pas à la dévotion du ministère.

Le secrétaire général proteste, disant que la subvention n'est pas à la disposition du gouvernement, mais de la commission du pari mutuel.

Le conseil émet le vœu que le gouvernement exécute ses engagements.

Vienne. — Le conseil a adopté un vœu réclamant la suppression de toutes les sous-préfectures, la diminution des gros traitements et une organisation administrative nouvelle de la France.

Charente-Inférieure. — Le conseil a émis le vœu que l'affranchissement des lettres soit abaissé à 10 centimes et celui des cartes postales à 5 centimes.

Oise. — Le conseil a décidé la création d'un orphelinat agricole pour les enfants assistés et la diminution progressive, surtout pour raison de santé, de leur envoi dans les mines du Pas-de-Calais.

Lot. — Le conseil a émis le vœu que le Parlement vote l'impôt global et progressif sur le revenu.

Seine-Inférieure. — Le conseil a émis le vœu que les mesures qui ont enlevé aux sapeurs-pompiers leur drapeau, soient rapportées.

L'incendie des Réservoirs de Pétrole

A ANVERS

Des enfants auraient péri dans les flammes

Anvers, 27 août. — On prétend qu'au moment de la catastrophe, une colporteuse et ses deux enfants se trouvaient au milieu des tanks, offrant aux ouvriers leurs marchandises. Ils n'ont plus reparu ; puis il se raconte que sept ouvriers travaillant dans un atelier de construction ont disparu ; l'atelier est détruit de fond en comble et on ne sait ce que sont devenus les ouvriers. Enfin on dit qu'un grand nombre d'enfants doivent avoir péri. Il est certain que tous les jours des enfants âgés de dix à douze ans venaient ramasser aux tanks des déchets de bois ou de vieux fer.

Les ouvriers prétendent de la façon la plus formelle, qu'il en était ce matin comme les autres jours et qu'un certain nombre de marmots circulaient sur l'immense étendue des tanks. Or, d'un autre côté, on prétend, mais il n'a pas été possible encore de vérifier le fait, qu'un certain nombre d'enfants ont disparu dans les environs.

Les ravages de l'incendie

Les pompiers, après plusieurs heures de travail acharné, ont eu raison de ces foyers qui reprennent d'ailleurs de temps en temps leurs ravages. Ceux-ci sont immenses : toutes les voies ferrées qui longeaient leurs installations pétrolifères sont détruites, les rails gisent informes, tordus, brisés ; la chaussée qui marque la délimitation entre la ville d'Anvers et la commune de Hoboken est devenue impraticable, les pavés ont éclaté sous l'action du feu et de distance en distance, le sol est crevassé. Un wagon qui se trouvait à cinq cents mètres du foyer de l'incendie a été carbonisé.

La chaleur était si intense que les lances du matériel d'incendie des établissements industriels des environs prenaient feu quoiqu'elles fussent en pleine activité, c'est-à-dire remplies d'eau. Jamais il ne nous a été donné de voir semblable phénomène. Ces lances ne brûlaient pas seulement aux parties les plus exposées, mais nous en avons vues qui étaient détruites sur une longueur de plus de cent mètres.

Nouvelle catastrophe évitée

Vers six heures, une nouvelle catastrophe a failli se produire. On avait donné l'ordre aux pompiers de boucher une conduite souterraine qui était en communication directe avec les tanks en feu. Une vingtaine de pompiers se mirent aussitôt à la besogne, jetant dans l'orifice quantité de pelletées de terre ; malheureusement, on ne savait pas que ce canal souterrain avait un autre embranchement par lequel tout à coup les flammes éclatèrent comme une bombe. Ce fut un sauve qui peut général ; quatre ou cinq pompiers ont été atteints et ont eu les cheveux, les cils et la barbe brûlés. Personne, heureusement, n'a reçu de blessures.

Si la catastrophe avait dû se produire aujourd'hui, samedi, les conséquences en eussent été effroyables. En effet, on avait commandé pour ce matin une équipe de quarante hommes pour nettoyer à fond deux ou trois citernes situées au milieu de toutes les autres. Or, aucun de ces quarante hommes ne serait sorti vivant des tanks.

Demain et lundi on attend deux bateaux qui doivent amener chacun six millions de litres de pétrole à l'adresse de M. Eiffe ; on ne sait à présent où on va les mettre.

Les victimes. — Découverte du quatrième cadavre

Hier soir, à neuf heures, on a découvert, d'une façon précise, le quatrième cadavre. C'est celui du nommé Vermeulen, marqueur, demeurant, 66, canal des Vieux-Lions. Le cadavre pourtant n'a pas été retiré du brasier.

Le feu ne diminue pas, le vent a plus ou moins changé de direction et un des tanks, qui jusqu'ici a été préservé, est en ce moment fortement menacé.

Anvers, 27 août. — L'incendie des dépôts de pétroles continue et durera certainement plusieurs jours encore, mais il est localisé et il n'y a plus aucun danger qu'il prenne de l'extension.

Trois tanks Eiffe, pétrole russe, sont considérés comme préservés ; tous les autres sont brûlés.

Les tanks de l'*American Oil Standart Compagny* sont perdus.

On a retrouvé, jusqu'à présent, neuf victimes complètement carbonisées..

Les tanks de la Compagnie Rieth, pétrole russe, encore en construction, sont préservés.

Le véritable dépôt de la Compagnie Rieth se trouve encore à ses anciennes installations pétrolifères d'Austruweel, au nord d'Anvers.

D'après certaines rumeurs, une trentaine de cadavres se trouveraient sous les décombres.

Une nouvelle explosion

Les soldats du génie sont toujours sur les lieux du sinistre, prêts au premier appel. Ils ont passé la nuit dans les prairies environnantes, étendus sur des bottes de foin.

Ce matin, vers neuf heures, une nouvelle explosion s'est produite, plus formidable que toutes les autres. Les spectateurs qui se trouvaient à proximité se sont enfuis dans toutes les directions : quelques-uns d'entre eux ont roulé dans les bas-fonds remplis d'une eau boueuse.

A la suite de l'explosion, les tanks ont glissé, on ne s'explique pas comment ; l'un de ces tanks s'est avancé en dehors de l'alignement et a démoli le mur de clôture, renversant, en outre, toute une série de wagons citernes, vides heureusement.

Les dégâts

La valeur des marchandises assurées et des barils s'élève à près de 2.500.000 francs. A cette somme viennent s'ajouter les valeurs de certaines citernes non assurées ainsi que les pertes qui résulteront des contrats en cours et les frais qu'entraînera la mise en magasins des futurs arrivages. Le tout ensemble peut être estimé à 7 millions de francs.

La Guerre entre la Russie et le Japon

A PORT-ARTHUR

Un bruit

Signalons sans y ajouter d'autre importance, le bruit suivant, recueilli par un journaliste anglais.

L'*Evening Standard* publie la note suivante de Tien-Tsin, 27 :

« On assure que les Japonais ont réussi à pénétrer dans Port-Arthur en face du fort Itzeshan. En conséquence la chute de la forteresse est virtuellement accomplie. »

C'est la vingtième fois que les journaux anglais annoncent la chute de Port-Arthur.

Paris, 8 heures soir. — Aucune dépêche de Tokio ni de St-Pétersbourg, n'est venue, jusqu'à présent, confirmer la dépêche alarmiste de Tien-Tsin, publiée par le journal anglais *Evening Standard*, relative au sort de Port-Arthur.

EN MANDCHOURIE

Bataille engagée sur toute la ligne

Saint-Pétersbourg, 27 août. — Des informations reçues de Liao-Yang annoncent que les Japonais ont pris l'offensive le 26 août sur tout le front de l'armée.

Le lieutenant-général Nicolas Ivanow, qui a succédé au comte Keller en qualité de commandant du détachement est de l'armée de Mandchourie combattant actuellement contre l'armée de Kuroki à 35 kilomètres de Liao-Yang, est âgé de 53 ans. Il a participé à la dernière guerre russo-turque où il s'est distingué. Il a commandé l'artillerie de la forteresse de Cronstadt, de 1890 à 1899.

Saint-Pétersbourg, 27 août. — Le général Kouropatkine rapporte que le 13/26 août, des combats ont eu lieu sur toute l'étendue du théâtre des opérations. Les plus sérieux ont été livrés à l'est et au sud-est de Liao-Yang dans la direction de Tantzha et de Liao-Dianay. Les pertes des deux côtés sont très considérables. Les Russes ont perdu 1.450 hommes.

On dit que 24 canons japonais sont hors d'usage.

Un combat moins important a été livré près d'Ansian-Djena.

On n'a aucune nouvelle de Port-Arthur.

Télégramme du Tsar au général Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 27 août. — A l'occasion de la cérémonie du baptême du Tsarevitch, l'Empereur a adressé, au général Kouropatkine, le télégramme suivant :

En ce jour du baptême d'Alexis Nicolaievitch, grand-duc héritier de l'Empire, Sa Majesté l'Impératrice et moi, en pensant à nos vaillantes troupes de soldats et de marins, en Extrême-Orient, les avons désignés, dans nos cœurs, comme les parrains du nouveau Tzarevitch, afin que, durant sa vie entière, il garde un lien spirituel avec notre armée, depuis les chefs jusqu'aux soldats et matelots, tous si chers à moi-même, et à la Russie entière, surtout depuis qu'ils prouvent, par leurs exploits, leur amour de la patrie et de l'Empereur, par l'entière abnégation de leurs vies, leur courage à souffrir les privations, et leur bravoure devant les dangers mortels de cette guerre. — NICOLAS.

LES GRÈVES

A Marseille

Marseille, 27 août. — Les ouvriers de Marseille commencent à s'agiter. On craint des troubles. Le Préfet prend les mesures les plus énergiques pour assurer l'ordre. Les savonneries fermeront lundi, ce qui met en chômage 8.000 ouvriers et ouvrières.

Le Président de la Chambre de commerce a reçu ce matin les délégués des inscrits maritimes et des ouvriers du port. Il leur a promis d'user de toute son influence pour mettre fin au conflit.

Les inscrits maritimes ont déclaré au Président de la Chambre de commerce qu'ils sont décidés à remonter à bord si une entente est possible. Les inscrits maritimes réclament un règlement du travail et un arbitre en ce qui concerne les garanties réciproques de l'entente. Ils acceptent que ceux qui débarqueront illégalement soient punis selon la loi.

Les dockers ont consenti à rechercher également les moyens de conciliation. Il est possible qu'une conciliation se produise.

Les camionneurs de Marseille ont licencié la moitié de leur personnel.

Les ports de Cette et de Port-Vendres se ressentent beaucoup de la grève et le trafic y est devenu nul.

Paris, 27 août. M. Pelletan est revenu à Paris pour conférer avec ses collègues sur les mesures à prendre.

M. Jonnart, gouverneur de l'Algérie, est venu à Paris pour conférer avec les membres du gouvernement et rechercher les moyens de limiter la crise causée en Algérie par la grève de Marseille.

A Saint-Junien. — Scènes de désordre

Limoges, 27 août. — Depuis quelque temps, les ouvriers et ouvrières employés à la fabrication de sacs en papier à Saint-Junien sont en grève.

La nuit dernière, des incidents se sont produits : 1.200 manifestants environ ont forcé les portes des usines Barataud, Longuet, Imbert, Dussolier et Ganay, se sont emparés d'une certaine quantité de papier paille qu'ils ont fait brûler sur la voie publique.

Les vitres de plusieurs usines ont été brisées. Les manifestants ont parcouru les rues en chantant.

Le maire de Saint-Junien a dû venir sur les lieux avec des gendarmes et des agents de police pour rétablir l'ordre.

Le secrétaire général de la Préfecture est parti pour Saint-Junien.

FAITS DIVERS

MORTE CHEZ UNE CARTOMANCIENNE. — C'est de plus en plus fort. M. Barbaut, le mari de la défunte, qui, nous l'avons dit, fait en ce moment ses vingt-huit jours, est arrivé hier, à Versailles avec une permission que lui avait donnée son corps. Il est descendu chez Mme Christmann et s'est élevé en indignation contre le parquet qui ne voulait pas croire à la vertu de rénover les corps que possède à un si haut degré l'admirable spirite et somnambule.

Cet homme est un véritable phénomène. On l'a interrogé sur Mme Christmann : elle est la fille du Christ, s'est-il écrié ! Elle tient de son père le pouvoir surnaturel de « rénover » un jour tous les braves gens ! Ceux-ci lui devront en 1906 d'échapper à la terrible « leprotsine cuivrée » dont seront victimes tous les méchants sans exception. (Et ici le pâtissier cite les noms d'un grand nombre de personnalités politiques). Mais les bons, grâce à elle, échapperont au fléau !

— Alors, vous ne croyez pas à la mort de votre femme ?

— Mais elle n'est pas morte ! Elle sera rénovée, et vous comme moi, vous assisterez à sa résurrection. L'autopsie elle-même, à laquelle nous n'avons pu nous opposer, n'empêchera même pas, du moins je l'espère, sa rénovation. Par exemple, il ne faut pas qu'on l'ensevelisse ! Tout serait perdu. De ce pas je vais faire des démarches dans ce sens auprès du parquet. Et, d'ailleurs, de quoi viennent-ils se mêler, les magistrats ? Ne pouvaient-ils nous laisser tranquilles !

M. Barbaut a été interrogé par le commissaire de police, M. de Moulmont, et par le substitut, M. Maestracci.

A tous il a certifié que sa femme ressusciterait et bientôt, et les a priés de ne pas l'inhumer.

— Ma femme n'est pas morte, a-t-il dit également à M. Collard, juge d'instruction. Sa rénovation est prochaine ; je ne puis en indiquer le jour, car le père de Mme Christmann ne fixe jamais la date, mais elle est prochaine... Aussi, je m'oppose à son inhumation. Vous ne pouvez l'enterrer vivante comme on l'a fait pour M. Waldeck-Rousseau, qui était atteint de la même maladie.

M. le docteur Rist, médecin aliéniste, n'a pas encore déposé son rapport concernant l'état mental de la magnétiseuse, qui, hier matin, a fait des prédictions terrifiantes.

La chambre où l'on a découvert le cadavre de l'infortunée Mme Barbaut a été déjà remise en état par les soins de Mme Fleury, qui, à l'endroit même où le cadavre avait séjourné, a tenu à installer son propre lit. Le parquet en a été soigneusement nettoyé et ciré, quelques tableaux incohérents en ornent les murailles, et Mme Fleury ne quitte pas cette pièce, attendant sans émotion le retour de sa fille, laquelle, d'après elle, est simplement en observation à l'hôpital, « dans l'intérêt de la science ».

UN DOMPTEUR BLESSÉ. — Saint-Etienne, 27 août. — Hier soir, à 7 heures, le dompteur Emmanuel se trouvait dans la cage centrale de la ménagerie installée à l'exposition internationale et faisait travailler un léopard devant un public nombreux, lorsque tout à coup l'animal, qui semblait des plus calmes, surexcité on ne sait pourquoi, profita d'un instant d'inattention du belluaire pour se jeter sur lui et lui planta ses griffes dans le cuir chevelu. Les curieux poussèrent des cris de frayeur, mais le dompteur, très maître de lui, réussit à se débarrasser du fauve, non sans de multiples efforts et grâce à l'aide qui lui fut apportée par le personnel de la ménagerie.

Les blessures reçues par la victime sont assez graves mais, cependant, le dompteur pourra être rétabli assez rapidement, si des complications, toujours à craindre, ne surviennent pas.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — Bordeaux, 27 août. — M' Bouthet des Gennetières, avocat à Bordeaux, se rendait, ce matin, en automobile, à Soulac-sur-Mer. Son chauffeur conduisait la machine. En entrant dans la commune, l'automobile écrasa un chien. Le chauffeur commit l'imprudence de se retourner, et sa voiture alla, par suite d'un malheureux mouvement imprimé à la direction, heurter une marchande ambulante, arrêtée devant sa petite charrette, attelée d'un âne. Le choc fut si violent que l'attelage fit panache, et la femme, nommée Marie Delarche, âgé de soixante-quatre ans, écrasée sous lui. Elle est morte sans avoir repris connaissance.

UN ATTENTAT DANS L'ARDECHE. — Privas, 27 août. — Un attentat, a été commis dans la nuit, contre la maison de M. Mourgues, garde des eaux et forêts, dans la forêt de Mazan, commune de Baune. La famille Mourgues venait de se coucher quand une explosion se produisit dans la cave, soulevant le plancher et brisant le lit dans lequel était couché un des fils de M. Mourgues.

L'enquête a démontré que l'engin lancé dans la cave était formé par un tube de fonte contenant un kilo de poudre de mine. Les dégâts matériels sont assez importants. On croit à une vengeance.

L'ARBITRAGE DES TABLIERS. — On sait que la question des femmes de service est depuis longtemps fort grave à Londres.

Il vient de s'y constituer une « Union nationale des maîtresses de maison » et une « Union nationale de servantes », dont les comités auront pour mission de se réunir et de délibérer sur tous les « conflits domestiques » et d'essayer de les résoudre d'une façon conciliante.

Les maîtresse de maison s'engagent à traiter les servantes aussi humainement que possible ; à ne plus faire travailler jusqu'à minuit les domestiques tôt levés, etc., et à soumettre leurs plaintes contre leurs cuisinières ou femmes de chambre, avant de renvoyer celles-ci, au comité de conciliation qui est, en somme, une sorte de pendant aux conseils d'arbitrage d'ouvriers et patrons.

Quant aux servantes, elles s'engagent à consulter le comité d'arbitrage avant de rendre leurs tabliers.

CURIEUX PROCEDE DE VOL. — *La dynamite et les courses.* — Une dépêche de New-York annonce que des voleurs ont tenté un coup très original au champ de courses de Hawthorn, près de New-York. Les voleurs avaient placé dans la principale tribune, sous les bancs, toute une série de détonateurs à la dynamite. Aussitôt que le public se mit à trépigner, les détonateurs firent explosion. Une panique se produisit et dans la mêlée générale beaucoup de sportsmen furent dévalisés de leurs portefeuilles.

LES TRAINS ÉLECTRIQUES. — C'est humiliant de penser que nos petites-fils, ou même nos rejetons immédiats, souriront de pitié en nous entendant raconter, qu'en l'an de ténèbres 1904 nous avions encore recours à une locomotive à vapeur pour nous faire transporter à Nancy ou à Paris, car ils appartiendront à l'âge de l'Electricité, comme nous appartenons, nous, à l'âge de la Vapeur.

De partout, on signale le remplacement de la traction à vapeur par la traction électrique sur les grandes voies ferrées. Le gouvernement suédois exécute dans ce sens des expériences du plus haut intérêt sur le réseau de l'Etat, entre Stockholm et Jarfra. Quatre grandes manufactures d'appareils électriques, dont deux allemandes et une anglaise, se disputent déjà les concessions. En Italie, des trains électriques viennent d'être lancés sur différents réseaux, notamment entre Milan et Venise. Et la Suisse s'apprête à transformer également ses lignes à longues distances.

Oh ! le temps où nous pourrons, sans danger, dévorer l'espace, à raison de 150 ou 200 kilomètres à l'heure !

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 24 août 1904

(SUITE)

Téléphone. — *Conditions générales d'abonnement.* — Par délibération du 25 mars 1904, la Chambre de Commerce de Roubaix s'est émue de l'interprétation que l'Administration des Téléphones faisait de l'article 4 du décret du 7 mai 1901 et de l'article 19 de l'arrêté ministériel du 8 mai 1901 concernant les abonnements téléphoniques supplémentaires ; après avoir délégué deux membres de son bureau pour s'entretenir de la question avec M. le directeur départemental des postes et télégraphes, elle avait chargé son président d'écrire à M. le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes pour lui demander de donner satisfaction aux réclamations que soulevait l'interprétation de l'Administration téléphonique.

Il résulte de la réponse de M. le sous-secrétaire d'Etat que pour des raisons de bon fonctionnement, il ne peut être donné suite à la demande de la Chambre de Commerce.

Navigation fluviale. — *Service obligatoire de halage.* — Le Syndicat professionnel des mariniers *L'Alliance Batelière*, dont le siège est 6, rue Git-le-Cœur, à Paris, communique avec la réponse qui y a été faite, la demande qu'il a soumise à M. l'ingénieur en chef de la Navigation du Nord et du Pas-de-Calais à l'effet d'obtenir l'établissement d'un service obligatoire de halage par chevaux entre Béthune et l'écluse du Jeu-de-Mail, à Dunkerque. M. l'ingénieur en chef a soulevé des objections.

La Chambre de Commerce, s'inspirant de l'esprit de liberté qui l'a toujours guidée dans ses délibérations, ne croit pas pouvoir appuyer, de son avis favorable, la demande de l'*Alliance Batelière*, demande qui est contraire aux intérêts de la petite batellerie.

Navigation fluviale. — Dans son assemblée générale du 10 juillet 1904, le même Syndicat l'*Alliance Batelière*, a émis deux vœux qu'il demande à la Chambre de Commerce de Roubaix de vouloir bien appuyer.

Le premier de ces vœux tend à ce qu'il soit voté par

DERNIERE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON

Le siège de Port-Arthur. Situation désespérée

Saint-Pétersbourg, 27 août. — Selon une rumeur encore vague mais déjà répandue à Saint-Pétersbourg, la situation de Port-Arthur est considérée comme extrêmement critique sinon même désespérée.

*Londres, 27 août. — La légation du Japon n'a reçu aucune confirmation de la nouvelle publiée par l'*Evening Standard*, concernant la chute de Port-Arthur.*

En Mandchourie. — Vaste offensive japonaise contre Liao-Yang

Combats multiples. — Télégramme officiel

Saint-Pétersbourg, 27 août. — Télégramme officiel du lieutenant-général Sakharoff à l'état-major général :

Aujourd'hui, 26 août, *l'ennemi a pris l'offensive le long de tout le front de l'armée de Mandchourie.*

Les Japonais ont occupé dès le matin de bonne heure à leur flanc gauche vers l'ouest, le chemin de fer de Sapasdraye-Sokomsa, de Hentchiouandza, Tolountchiai et Houpzouantou en repoussant nos avant-postes.

Vers midi, l'offensive de l'ennemi dans cette section s'est arrêtée. L'ennemi s'était concentré avant l'aube contre nos détachements d'avant-garde disposés devant le flanc gauche de la position d'An-Chan-Tchang.

Il était fort d'environ une division et demie avec de l'artillerie. Sous la pression de ces forces, nos détachements d'avant-garde se sont retirés sur la position principale. L'offensive de l'ennemi n'a pas eu à cet endroit un caractère obstiné.

Nos pertes sur le front sud atteignent 150 hommes.

La canonnade a commencé dans la direction du sud-est à cinq heures et demie du matin.

Vers 6 heures du matin, s'est engagée sur tout le front sud-est la fusillade, qui s'est manifestée par une attaque japonaise contre le flanc droit de notre position. L'attaque de deux bataillons japonais contre une section de notre flanc droit a été repoussée.

De 7 heures du matin à 11 heures, une batterie japonaise de 24 canons a été réduite au silence par le feu de nos batteries ; les servants et les hommes à cheval se sont dispersés. Une tentative des Japonais pour faire prendre position à leurs canons sous notre feu, a échoué.

A une heure de l'après-midi, l'ennemi a accentué l'offensive contre Koezenza et on a découvert des forces japonaises aux environs de Loa-Din-Tan.

Toutes les attaques japonaises ont été repoussées. Nos troupes prenant l'offensive les ont repoussées vers la vallée de Nachikoou. Nos pertes sont d'environ 300 hommes.

Dans la direction est, les japonais ont commencé dès l'aurore, l'offensive sur tout le front droit. Nos troupes se sont retirées des positions avancées qui, par leurs conditions locales, gênaient l'action de l'artillerie et ont passé sur la position principale.

Le combat dans la direction est a été sérieux. L'affaire a été jusqu'à la lutte à la baïonnette. Nous avons perdu environ 1.000 hommes. Nous n'avons pas eu encore le temps de recevoir d'autres rapports sur la marche et les détails de cette affaire.

Depuis midi, d'assez fortes pluies ont commencé à tomber à Liao-Yang et dans les environs ; le niveau des eaux des rivières monte.

Levée de troupes au Japon

Tokio, 27 août. — On prépare activement une grande levée d'hommes instruits un peu à la hâte et qui permettra au Japon de mettre en ligne 500.000 soldats nouveaux pour renforcer les anciens contingents.

UN VOL AU PALAIS-BOURBON

Paris, 27 août. — Un nommé Bonabel, monteur en bronze, employé en qualité d'électricien, surpris en flagrant délit de vol de six appliques d'une valeur de 6 à 700 francs, dans les couloirs de la Chambre des députés, a été arrêté et écroué au Dépôt.

LA GREVE DE MARSEILLE

Un arbitrage

Marseille, 27 août. — Une certaine détente semble s'être produite à Marseille à la suite de l'entrevue qui a eu lieu aujourd'hui entre M. Lemée de la Salle, président de la Chambre de commerce de Marseille, et la délégation des inscrits maritimes et des dockers.

L'idée d'un arbitrage pour résoudre le conflit semble faire des progrès. L'arbitre choisi par les inscrits maritimes, serait l'administrateur général de la marine, M. Pénissat.

Le transport des voyageurs

Marseille, 27 août. — Le *Mytho*, transport de l'Etat, est parti ce soir pour Alger, avec 600 passagers et 3.500 colis-postaux. Le *Mytho* sera de retour à Marseille jeudi.

La *Nive*, transport de l'Etat, partira demain après-midi pour Tunis, avec escale à Ajaccio.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LA LOI CONTRE LES CONGREGATIONS A DUNKERQUE. — Samedi, devant le tribunal civil, est venue l'affaire des sœurs de la Sainte-Union. Les sœurs, qui étaient propriétaires de l'immeuble, désiraient le vendre. Le liquidateur des biens de la Congrégation s'opposait à cette vente ; d'où protestation des sœurs. Après un délibéré d'une heure 15, le tribunal a ordonné de surseoir à la vente.

A L'EXPOSITION D'ARRAS. — Dans le palmarès du concours d'horticulture qui a eu lieu samedi, dans la grande salle des concours temporaires, à l'Exposition d'Arras, nous relevons, parmi les médailles d'or avec félicitations, le nom de M. Bérat, de Roubaix.

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE LILLE. — Samedi, à une heure du matin, les membres de la Société se sont réunis pour la réélection du bureau qui est établi comme suit : MM. Desmons et Buns, président et secrétaire du Syndicat indépendant ; MM. Cornette, Delestrez, Doiglies, Ramette, Delerue, Filbien, Six et François Désiré. Tous appartiennent au Syndicat indépendant.

REVOCATION DU MAIRE DE PECQUENCOURT. — Le *Douai Républicain* annonce qu'à la suite d'un arrêté de M. le Préfet du Nord suspendant M. le docteur Vallée, maire de Pecquencourt, sous le prétexte d'abus d'autorité, M. le président de la République, par décret en date du 18 août, a révoqué M. Vallée de ses fonctions.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE se réunira le mercredi 31 août, à deux heures et demie de l'après-midi.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — M. l'abbé Chantry, licencié ès-lettres et ancien professeur à l'école Saint-Joseph de Lille, est nommé professeur de rhétorique au collège Notre-Dame, à Cambrai.

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE. — M. l'abbé Florent Fénaert, licencié ès-sciences, professeur à l'Ecole Catholique des Arts et Métiers, est nommé préparateur de physique et de chimie à la Faculté catholique de Lille.

DEVALISEURS DE TRONCS A HAZEBROUCK. — Un individu, surpris en train de vider les troncs de la chapelle Ste-Anne, à l'église St-Eloi, à Hazebrouck, a été arrêté et écroué. Il a refusé de faire connaître son identité.

UN GRAVE ACCIDENT A ORCHIES. — Samedi, vers midi, M. Duhem, demeurant rue du Fossé-Morel, voulait monter sur un chariot en marche, lorsqu'il tomba violemment sur le sol. Il porte deux plaies au côté droit, une autre à la jambe, et des blessures à la tempe droite. Dans la soirée, le blessé n'avait pas encore repris connaissance.

UN VOL AUDACIEUX A COURCELLES-LEZ-LENS. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs ont pénétré dans l'estaminet de M. Lelong, et y ont dérobé des vêtements, des liqueurs, des confitures, pour une valeur de 250 francs. Une enquête est ouverte.

AGRESSION A ARMENTIERES. — Trois vauriens, dont l'un avait dérobé une botte de poireaux à M. Laurent, maraîcher, 63 ans, ont assailli celui-ci à coups de tête. Le malheureux vieillard est tombé sur le sol ; il porte une blessure de cinq à six centimètres au-dessous de l'œil gauche et à l'arcade sourcilière ; les lèvres sont fort endommagées. Un nommé Fardou, 18 ans, a été reconnu parmi les coupables.

DECOUVERTE D'UN CADAVRE A ROBECQ. — On a retiré hier du canal d'Aire à La Bassée, le corps d'un homme vêtu comme un chemineau, étranger au pays, âgé d'environ 40 ans. On croit à une mort accidentelle.

UNE ARRESTATION POUR VOLS A VERLINGHEM. — En exécution d'un mandat d'arrêt, la gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle a arrêté Charles Robiquet, 26 ans, inculpé de vols.

UN SUICIDE A CALAIS. — Le nommé Ghys, 67 ans, employé de commerce, demeurant rue de Valenciennes, s'est suicidé en se tirant un coup de pistolet dans la région du cœur. La mort a été instantanée.

UN INCENDIE A ENNETIERES-EN-WEPPE. — Vendredi, vers midi, deux maisons couvertes en chaume et inhabitées, appartenant à Mme Vve Sallet, ont été réduites en cendres. Les dégâts s'élèvent à 600 francs. Une enquête est ouverte.

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A WEZ-MACQUART. — Le chauffeur de M. C. J., se trouvant seul sur sa voiture, descendait par la rue Bleue, lorsqu'apercevant un groupe d'enfants, il modéra son allure. Tout à coup, la petite Marie Catteau, huit ans, voulant traverser la rue, fut prise en écharpe ; enlevée par son tablier, elle fut traînée sur une distance de dix mètres. Elle porte une légère blessure à l'arcade sourcilière et quelques contusions.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 27 août 1904.

2 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 767, variable.
6 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 767, variable.
9 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 767, variable.

Dimanche, 28 août.

Minuit, 15° au-dessus de zéro, 768, variable.
2 heures matin, 15° au-dessus de zéro, 768, variable.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. l'abbé Amédée Baude, prêtre retiré à Peuplingues, décédé à l'âge de 63 ans ; — de M. l'abbé Léopold Blondel, curé d'Agny, décédé à l'âge de 64 ans.

— Mercredi ont été célébrées, à Oost-Cappel, les funérailles de M. Amand Fossaert-Vandenameel, maire d'Oost-Cappel ; — Mercredi, ont eu lieu, à Fourmies, les funérailles de M. Lucien Jouniaux, ancien contremaître de la filature Guignotte, décédé dans sa 49 année ; — Jeudi, ont eu lieu, à Cagnoncles, les funérailles de M. Leduc, conseiller municipal, ancien maire.

MARIAGES & FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. P. Riche, entrepreneur, avec Mad. L. L'Hoist. Nos félicitations aux nouveaux mariés.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, samedi, 27 août 1904.

Cours de clôture

TERME	New-York		New-Orléans	
	CE JOUR	PRÉCÉD	CE JOUR	PRÉCÉD
AOUT 1904	10.74	10.68	11.34	11.25
SEPTEMBRE	10.74	10.67	10.74	10.61
OCTOBRE	10.59	10.52	10.58	10.44
NOVEMBRE	10.60	10.50	10.56	10.41
DÉCEMBRE	10.62	10.52	10.57	10.41
JANVIER 1905	10.63	10.53	10.62	10.46
FÉVRIER	10.65	10.57	10.66	10.52
MARS	10.67	10.60	—.—	—.—
AVRIL	10.69	10.62	—.—	—.—
MAI	10.72	10.62	—.—	—.—
JUIN	—.—	—.—	—.—	—.—
JUILLET	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	2,000 BALLES	1,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	6,000 —	4,000

LA PUBLICITÉ

L'annonce est l'intermédiaire le plus naturel, le plus modeste et le plus économique entre la production et la consommation.